



Cordemais, le 1^{er} juillet 2020

Des outils pour travailler

Les commissions, au sein d'une équipe municipale, permettent à tous les élus, adjoints et conseillers, de co-construire ensemble sur les dossiers en cours de la collectivité. Constituées de plusieurs membres désignés au préalable, les commissions effectuent un travail de fond, d'élaboration et de réflexion sur les dossiers et projets relevant chacune de leur compétence. Après étude et débat, elles formulent des avis consultatifs qui sont soumis ensuite au vote du Conseil Municipal, seul décisionnaire, ou au visa du Maire quand il en a la compétence.

À partir de la rentrée de septembre, des comités consultatifs sur des thématiques bien précises seront instaurés et vivront au fil du mandat, des projets...

8 commissions incontournables

Lors du Conseil Municipal du 27 juin dernier, les élus de Cordemais ont acté la constitution de 8 commissions principales, dont le Maire, Daniel GUILLÉ, est Président de droit, et désigné leurs membres, à savoir :

Vie associative, sport, culture et communication :

Didier CHAUVIÈRE, 1er Adjoint, Pascale CORMERAIS, Yves-Marie DELANOË, Didier PROUX, Bruno FOUCHARD, Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ, Pascal PHILIPPE, Audrey TENEZ et Philippe MIKO.

Finances publiques et budgets communaux :

Pascale CORMERAIS, 2ème Adjointe, Didier CHAUVIÈRE, Lydie RETAILLEAU, Thierry GADAIS, Alexia ROUSSEAU, André LANCIEN, Émilie CHAPALAIN, Franck CLOUET, Pierre LAUDEN, Cécile SACHOT et Benoit LONGEON.

Relations sociales, conseil des sages et monde agricole :

Franck CLOUET, 3ème Adjoint, Thierry GADAIS, Cécile SACHOT, Katell RABY, Aude JOUSSE, André LANCIEN, Pascal PHILIPPE, Karine DESVARD et Anaïk FOURDILIS.

Solidarité, proximité des services publics, commerces, artisanats et conseil des jeunes :

Lydie RETAILLEAU, 4ème Adjointe, Stéphanie MELOT, Aude JOUSSE, Guinard MARNE, Karine DESVARD et Philippe MIKO.

Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières :

Thierry GADAIS, 5ème Adjoint, Franck CLOUET, André LANCIEN, Yves-Maire DELANOË, Didier PROUX, Patrice DRAIGNAUD, Audrey TENEZ, Pierre LAUDEN et Anaïk FOURDILIS.

Espaces végétalisés, transition écologique :

Alexia ROUSSEAU, 6ème Adjointe, Franck CLOUET, Émilie CHAPALAIN, Cécile SACHOT, Katell RABY, Didier PROUX, André LANCIEN, Karine DESVARD et Benoit LONGEON.

Tranquillité Publique, urbanisme et patrimoine :

André LANCIEN, 7ème Adjoint, Didier CHAUVIÈRE, Thierry GADAIS, Yves-Marie DELANOË, Patrice DRAIGNAUD, Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ, Pascal PHILIPPE, Audrey TENEZ, Pierre LAUDEN et Benoit LONGEON.

Vie scolaire, enfance jeunesse :

Émilie CHAPALAIN, 8ème Adjointe, Lydie RETAILLEAU, Alexia ROUSSEAU, Solène LAUNAY, Stéphanie MELOT, Aude JOUSSE, Guinard MARNE et Philippe MIKO.

Les intitulés de chaque commission ont été pensés avec soin : « *Nous avons voulu employer les termes qui s'adaptent le mieux aux domaines sur lesquels notre équipe a décidé de s'investir et à notre vision de l'organisation de la commune* » explique Daniel GUILLÉ.

« *"Cohésion du territoire", par exemple, a été choisi pour souligner le fait que les villages ne seront pas oubliés et qu'ils bénéficieront de la même attention que le bourg. Le choix de "Tranquillité publique" n'est pas anodin non plus ; pendant la campagne électorale, nous avons constaté que les actes d'incivilités étaient un sujet sensible* » complète t-il.

Si Daniel GUILLÉ précise : « *je laisse le soin à chaque adjoint de présenter la commission qu'il doit animer* », il évoque quelques sujets qui lui tiennent à cœur : l'urbanisation qu'il ne veut pas développer à outrance afin que la commune garde son caractère rural, tout en apportant des services de proximité ; la mobilité au sein du territoire qu'il veut faciliter ; la transition écologique : « *cette préoccupation n'est pas seulement celle des Cordemaisiens, les résultats du dernier tour des élections municipales prouvent qu'elle est nationale. Il est de notre devoir, en tant que collectivité, de montrer l'exemple* ». Aussi, ce sujet sera présent dans chaque projet débattu, et pas seulement dans la commission dédiée.

Des instances participatives

Pour répondre à une totale transparence et dans la volonté d'associer la population et tous les acteurs locaux (associations, commerçants, artisans...) dans le montage de projets importants, l'équipe municipale souhaite instaurer des instances participatives pour compléter les commissions.

Ainsi, la municipalité mettra en place, au fur et à mesure que les projets seront abordés, des comités consultatifs pour faciliter la concertation entre la population et la collectivité. Cette structure, plutôt formelle mais non décisionnelle, est composée d'élus, d'habitants et d'acteurs locaux bénévoles ; ses membres formulent des avis, font des recommandations sur un sujet donné touchant la commune.

Un Conseil des Sages, « *pour profiter de l'expérience de nos aînés* », et un Conseil des Jeunes, « *pour regarder vers "demain"* », seront également créés. « Nous souhaitons que toutes ces instances participatives travaillent ensemble, se complètent et qu'elles s'appuient les unes sur les autres. Chaque expérience, chaque avis, chaque idée sera mis en commun et étudiés » indique Daniel Guillé.

Les instances extérieures

Les élus souhaitent aussi renforcer les liens avec les instances et organismes extérieurs. « *On ne peut pas tout faire tout seul !* » souligne Daniel Guillé. Aussi, la commune n'hésitera pas à se rapprocher du Département (pour le déploiement de la fibre et les liaisons douces, par exemple), de la Région (les transports...), de l'État... afin que ceux-ci apportent une aide juridique, technique... et financière si c'est possible.

Le tout, en relation étroite avec la communauté de communes Estuaire et Sillon. « *Nous sommes tout à fait favorable pour travailler en bonne entente avec nos communes voisines et établir ensemble un projet sur l'ensemble du territoire en lien avec les compétences de l'intercommunalité, comme, par exemple, l'assainissement et la mobilité* ». Mais l'équipe s'impliquera dans les décisions qui seront prises pour que prime avant tout l'intérêt de la population. « *Nous serons force de proposition et, nous l'espérons, force de persuasion* ».

C'est donc dans la concertation et la collaboration que la nouvelle équipe municipale entend mener son mandat. Elle veut placer le plus possible la parole des Cordemaisien(ne)s au centre de ses actions. Les comités consultatifs et les Conseils des Sages et des Jeunes sont quelques-uns des moyens pour récolter cette parole.

De plus, les élus réfléchissent à une application pour augmenter la réactivité entre eux et leurs citoyens : « *avec cette application, le temps de réponse serait diminué et un dialogue pourrait plus facilement s'instaurer. Nous voulons une vraie interaction entre les élus et les habitants* », insiste Daniel Guillé.